



European  
University  
Institute

**Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

# L'émigration des Compétences Libanaises

***Fadia Kiwan***

---

---

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/11**

---

---

**Série sur la migration hautement qualifiée**  
***Module Socio-Politique***

Co-financé par l'Institut universitaire européen et  
l'Union européenne



**CARIM**  
**Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée  
module socio-politique  
CARIM-AS 2010/11**

## **L'émigration des compétences libanaises**

**Fadia Kiwan**  
Professeur, Université Saint Joseph

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours du printemps 2010, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>.

© 2010, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

Les vagues d'émigration des libanais datent de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Cependant, depuis 1990, le mouvement de départ des libanais est devenu plus alarmant parce qu'il est qualitatif et non quantitatif. En effet, la crise économique, le progrès de l'enseignement, l'accroissement du nombre des diplômés, l'absence des opportunités de travail, ajoutés à la peur, aux troubles de la sécurité, toutes ces raisons poussent de plus en plus les libanais à l'émigration. L'émigration devient une véritable hémorragie.

Face à ce phénomène qui vide le Liban de ses compétences, le gouvernement libanais n'a pas une politique claire. Bien au contraire, l'idéologie d'Etat au Liban, reflétée dans les discours des officiels et dans les politiques d'Etat, a tendance à vanter l'émigration comme un « atout du Liban », puisqu'on répète souvent avec fierté que le Liban est un phœnix qui a deux ailes, une aile résidant au Liban et une aile émigrée ou tente par contre de refaire des liens avec les libanais d'Outremer, soit pour les encourager à investir au Liban, soit pour les faire participer aux élections, dans la course effrénée des groupes politiques, hantés par l'équilibre communautaire. Mais finalement, l'émigration des cerveaux est-elle une grâce ou un drame ?

## **Abstract**

Emigration in Lebanon started in the 19<sup>th</sup> century. But emigration became much more intense in the 1990s as it became qualitative rather than quantitative. The economic crisis, progress in education, an increasing number of graduates, the lack of opportunities for the country's young, and generalized insecurity are the push factors that have turned Lebanese emigration into a national hemorrhaging.

The Lebanese government does not have a clear policy with regards to emigration. On the contrary, the ideology of the Lebanese state, as set out in official speeches, encourages citizens to leave the country, seeing emigration as a positive good for Lebanon. Thus, Lebanon is sometimes described as a phoenix with two wings, the resident and the emigrant one. In the best case scenario, the government tries to balance relations between residents and emigrants in order to encourage them to invest in Lebanon, or to participate in the elections, especially in a context characterised by fierce competition among communal political groups. The question then is whether one should consider emigration an advantage or disadvantage for Lebanon.

## Introduction : Les difficultés d'identification

L'approche de cette question, - à savoir l'émigration hautement qualifiée- plus familière comme « fuite des cerveaux » , est assez difficile au Liban et cela pour plusieurs raisons :

1. L'absence d'informations précises sur le nombre des libanais qui quittent le pays pour s'établir à l'étranger. Les autorités libanaises du Ministère du tourisme, celles de la sûreté générale et celles du Ministère des travaux publics et des transports essaient de construire des données chiffrées à partir des « entrées et sorties » de l'Aéroport de Beyrouth. Mais la seule soustraction des entrées et sorties ne suffit certainement pas à donner une idée exacte sur les mouvements d'émigration et encore moins sur l'émigration des compétences. Les Ministères de l'Economie et des Finances, pour leur part, s'appliquent à analyser les données fournies par les Banques au Liban et dans une moindre mesure par l'Association des Industriels libanais et par la Banque Centrale. Leur objectif est d'évaluer -toujours d'une manière approximative- le volume des remises des Libanais d'Outremer, estimées en 2008 à quelque 6 milliards de dollars américains en moyenne annuelle sur les quelques dernières années de même que les dépôts bancaires et les investissements. Toutefois, il semble que les remises des libanais d'Outremer aient augmenté en 2009 jusqu'à 7 milliards de dollars.<sup>1</sup>

Pour sa part, le Ministère des affaires étrangères et des libanais d'Outremer s'intéresse particulièrement en aval à la situation des libanais déjà émigrés, à leurs intérêts et doléances. De même, ce Ministère se penche - dans la mesure de ses moyens- sur deux questions en particulier : celle d'encourager les émigrés à investir au Liban et à y retourner de temps en temps et celle de l'éventuelle récupération de leur nationalité. Cette dernière question concerne précisément ceux de deuxième et de troisième génération qui auraient négligé de s'inscrire sur les registres libanais d'état civil auprès des Ambassades libanaises à l'étranger.

Les effectifs de libanais émigrés varient entre 4 à 6 millions suivant les estimations du Centre libanais pour la recherche sur l'émigration (LERC) et 14 millions suivant les estimations légendaires des écrivains qui vantent les traditions phéniciennes, la débrouillardise, le génie et l'ambition des libanais ... On sait en tout cas que sur une population estimée à 2.562.000 d'habitants en 1975<sup>2</sup>, le solde des émigrés entre 1975 et 1990 est de 894717 personnes.<sup>3</sup>

2. La difficulté de démarcation du marché économique local et de celui régional arabe, puisqu'il y a une grande mobilité des libanais entre le Liban et le Monde arabe- en particulier la région du Golfe. Cette mobilité concerne justement les hommes d'affaires, les hauts cadres et les cadres moyens dans différents secteurs d'activité économique. Elle concerne dans une moindre mesure les professionnels et les métiers.
3. Le flou qui persiste dans la définition de l'émigration des compétences. Par exemple faut-il ou non compter dans cette catégorie, les flux d'émigration de jeunes libanais qui partent pour étudier, pour compléter leur formation ou acquérir un complément de formation et qui ne rentrent plus.
4. Dans un contexte de mondialisation et de régionalisation des marchés économiques, il est difficile d'identifier les émigrés parmi les personnes qui sont en mobilité. Cela nécessite une étude qualitative diachronique du parcours de catégories de personnes qui quittent le Liban et qui s'établissent à l'extérieur pour des périodes plus ou moins longues dans lesquelles elles exercent des activités économiques et se fixent durablement à l'étranger. Ce qui revient à

---

<sup>1</sup> Le quotidien libanais *Annahar*, Novembre 2009.

<sup>2</sup> Estimation effectuée par Courbage et Fargues, in *La situation démographique au Liban* , Tome 1, Beyrouth, 1973, pp.75-78

<sup>3</sup> Labaki Boutros et Abou Rjeily Khalil, *Bilan des guerres du Liban 1975-1990* , L'Harmattan, Paris, 1993, p. 94

identifier un échantillon assez représentatif des émigrés et à observer les trajectoires individuelles sur une assez longue période.

5. La double nationalité et le déplacement de beaucoup de libanais entre le Liban et un lieu de résidence étranger, la situation mitoyenne de familles partagées entre un père qui se déplace entre deux activités économiques, une au Liban et une autre à l'étranger, et une famille établie au Liban et ayant des enfants à l'école ou à l'Université au Liban, complique encore plus la catégorie d'émigrés.

Malgré ces difficultés, les observations qui se démultiplient sur la tendance des libanais, des jeunes générations surtout, à émigrer, sont des observations bien fondées. On pourrait observer ce phénomène à petite échelle, au niveau des établissements scolaires et universitaires, et une étude qualitative pourrait éclairer cette tendance forte chez les libanais diplômés ou au seuil d'une formation universitaire avancée qu'ils chercheraient à acquérir à l'étranger. Il est important de signaler aussi que les orientations de l'économie libanaise et qui sont encouragées par les politiques publiques actuelles en matière d'économie, de finances et de fiscalité, incitent au transfert de capitaux au Liban- composés aussi bien de remises des libanais d'Outremer et d'investissements arabes et étrangers. Mais les secteurs prospères sont le foncier et la construction, au détriment des activités économiques dans des secteurs de production et créateurs d'emploi. Ainsi, le secteur bancaire libanais se réjouit de ses avoirs et de ses investissements. De son côté, l'Etat vante l'investissement des émigrés<sup>4</sup> et se réjouit de la balance commerciale positive, alors que les secteurs de production se plaignent de ne pas avoir assez de facilités pour se développer dans un cadre mondialisé de plus en plus compétitif et pour créer des emplois. Les entreprises ne participent pas à un effort général de développement de la recherche presque inexistant et qui aurait eu pour but d'identifier les moyens de leur propre développement.

Le développement démesuré des transactions du secteur foncier et de la construction a généré des profits - bien sûr - mais il a provoqué aussi une flambée des prix et une inflation qui accablent les couches de plus en plus larges de la population libanaise, déconcertées par ailleurs par l'instabilité politique et sécuritaire devenue chronique.

Opacité dans le fonctionnement des administrations publiques, manque d'autonomie des tribunaux, rupture du consensus national, déficit de souveraineté de l'Etat sur les différentes régions du pays, de même que sur ses frontières (camps palestiniens, résistance nationale plus ou moins autonome, bandes armées qui s'infiltrent sur des frontières mal tracées et mal gardées)... des infrastructures de très mauvaise qualité : eau, électricité, routes, transports... à ajouter à une économie qui ne crée pas assez d'emploi, un enseignement supérieur qui n'est pas coordonné et articulé sur les besoins de l'économie, instabilité politique, incidents de sécurité le plus souvent impunis, voilà assez de raisons pour émigrer.

Mais l'émigration à laquelle le Liban officiel dit être habitué a pris de nos jours des proportions alarmantes. Si les premières vagues d'émigration, fin du 19<sup>ème</sup> siècle, étaient impulsées par la misère qui avait frappé le Liban et le mauvais traitement des libanais sous l'empire ottoman par la crise économique entre les deux guerres mondiales et les circonstances liées à la guerre de 1975 à 1990, depuis 1990, le mouvement de départ des libanais est plus alarmant parce qu'il est qualitatif et non quantitatif : il concerne plus particulièrement les jeunes gens et plus récemment mais dans une moindre mesure, les jeunes filles. Il concerne non seulement les jeunes mais ceux qui ont le niveau d'éducation le plus élevé en particulier.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Table ronde sur "L'encouragement de l'investissement des émigrés au Liban », Hotel Marriott, Beyrouth, 10 Novembre 2005 in Revue *Al Moghtareb*, no 7/2006, Ministère des affaires étrangères (en arabe).

<sup>5</sup> Labaki, op cit, pp 87-88

## Les proportions et l'ampleur du phénomène

Dans un séminaire organisé<sup>6</sup> par la Direction générale des Emigrés auprès du Ministère des Affaires étrangères et des libanais d'Outremer, le chef de service des émigrés et de l'émigration Jihad Akl déclarait que la plupart des rapports sur le développement et la fuite des cerveaux indiquent que les pays arabes sont arrivés à un seuil tragique dans la négligence de leurs compétences et que 51 % des jeunes arabes qui sont éduqués souhaitent émigrer. Il ne manqua pas de rappeler que 50 millions de jeunes arabes vont entrer sur le marché de travail en 2010, le chiffre va doubler en 2020 et qu'il y aura un besoin de 60 millions de nouveaux emplois. Il souligna aussi que 70% des scientifiques arabes partent à l'étranger pour acquérir une formation spécialisée et ne reviennent jamais dans leurs pays. « Une véritable hémorragie » c'est ainsi que le chef de service de l'Information et de la Communication à la Direction générale des émigrés, qualifie le phénomène. La crise économique, le progrès de l'enseignement, l'accroissement du nombre des diplômés, l'absence des opportunités de travail, ajoutés à la peur, aux troubles de la sécurité, toutes ces raisons poussent les libanais à l'émigration. L'étude de Aniss Abi Farah dans le quotidien libanais ANNAHAR (2004) est évoquée pour avancer le chiffre de 273,694 jeunes émigrés, soit le taux de 31,34% des libanais.

« Le Liban se vide de ses compétences et de ses potentialités et cela s'est transformé en une véritable hémorragie, » affirme W Barakat-consultant (...)<sup>7</sup>. « Le gouvernement devrait élaborer une politique en matière d'émigration afin d'inciter les compétences libanaises à revenir dans le pays (...) ». La D.G des statistiques, Marale Tutélian, reconnaît des aspects positifs- les remises- et des aspects négatifs puisqu'elle souligne que l'investissement de l'Etat dans l'enseignement n'est pas compensé puisque les personnes les mieux formées quittent pour travailler dans d'autres pays.<sup>8</sup>

Guita Hourani – du Centre de recherche sur l'émigration libanaise à NDU - reconnu (...) l'absence d'études qualitatives sur le phénomène de l'émigration des cerveaux (...) et proposa d'observer un échantillon, celui des Etats-Unis où 2796 médecins libanais travaillent depuis 2004. Ainsi 40 % de l'ensemble des médecins libanais, diplômés des Universités du Liban au cours des 25 dernières années travaillent dans le domaine de la santé aux Etats Unis, avec une hausse de 11 diplômés tous les ans (...)<sup>9</sup>.

Dans une enquête menée auprès des diplômés- au total 1300 diplômés- des promotions des années 1995-2000 à l'Université Balamand, L.Saiyba<sup>10</sup> journaliste, rapporte que (...) sur 1170 personnes approchées personnellement, 250 seulement travaillent à temps plein au Liban. Les autres sont soit au chômage, soit résidents à l'étranger. 17% seulement des diplômés d'une Université ont trouvé un emploi (...). Cette donnée indique d'après cette journaliste une rareté des opportunités de travail offertes aux jeunes en plus de la détérioration des conditions économiques.

Le professeur Ali Faour affirme lui aussi qu'il n'y pas de statistiques sur le mouvement d'émigration dans la période allant de 2000 à 2005, mais il est admis que le nombre des émigrés augmente et que de nouvelles vagues de jeunes émigrés-parmi les personnes qui ont un niveau d'enseignement élevé et de grandes qualifications- tendent à quitter le Liban pour trouver du travail.<sup>11</sup>

Le Canada et l'Australie sont des destinations fréquemment privilégiées fréquemment. Ces destinations dévoilent une émigration permanente ou durable. De plus ; elles attirent surtout les jeunes en plus des titulaires de diplômés universitaires, de professionnels et de gens des métiers et des

<sup>6</sup> Séminaire sur "l'émigration comme obstacle au développement économique et social et la fuite des cerveaux », Direction générale des émigrés au MAE, 28 Juin 2007, Beyrouth, Palais de l'Unesco in Revue *Al Moghtareb*, no 10/2007 MAE ( en arabe ).

<sup>7</sup> Cf. Séminaire sur l'émigration comme obstacle..., page 13

<sup>8</sup> Idem, page 13

<sup>9</sup> Idem, page 14

<sup>10</sup> Idem, page 15

<sup>11</sup> Idem, page 17



artisans. 250000 libanais résident au Canada et détiennent la nationalité canadienne, rien qu'en 2001, 1500 personnes ont émigré au Canada.

Dans le recensement de 2001, les libanais résidant en Australie étaient 162,239 émigrés, dont 71,210 libanais nés en Australie. Il semble, aussi bien pour le Canada que pour l'Australie, que ces effectifs concernent les libanais fraîchement émigrés et qui ont le passeport libanais et demeurent-pour la plupart- inscrits sur les registres de l'état civil libanais et pour ceux qui ont plus de 21 ans, leurs noms figurent sur les listes électorales libanaises.

Deux points de vue sur les raisons de cette émigration et ses conséquences ont rapporté le phénomène à des facteurs éminemment politiques : celui de Monsieur Michel Abs qui considéra que l'émigration n'est que le sommet de l'iceberg et qu'elle constitue un processus psychoculturel associé aux facteurs économiques et qui les accompagne (...).

Nous avons besoin, dit encore Abs, d'un choc positif qui lève l'immunité qui enveloppe ce système politique et culturel pourri. Nous avons besoin d'une révolution culturelle qui empêche cette classe politique de continuer à utiliser une partie des libanais pour servir ses intérêts et qui tend à pousser les *autres-ceux* qui dépassent le quota- à partir sous l'effet de l'exclusion et de la marginalisation (...).

Le plus important dit-il, c'est qu'il n'arrive pas un jour où les personnes compétentes et hautement qualifiées se demandent pourquoi elles seraient revenues, sinon qu'est ce qu'elles font encore au Liban(..).<sup>12</sup>

Le second point de vue qui sonna l'alarme du danger imminent du fait de ce rythme et de ce volume de l'émigration, était celui de Dr Issam Nouredine qui railla ce que quelques uns appellent la grâce de l'émigration et ses bienfaits. Il considéra l'émigration des cerveaux comme un virus mortel qui menace de nettoyer le Liban de ses derniers ressortissants pour les remplacer par les personnes naturalisées. Il attira l'attention sur la multiplicité des enjeux derrière cette forme d'émigration, dont celui de fixer les réfugiés palestiniens au Liban à la place des libanais qui émigrent massivement. Nouredine n'a pas manqué de souligner la légitimité des droits des palestiniens réfugiés au retour en Palestine alors que tous les moyens détournés sont utilisés actuellement pour les en empêcher(.. )

L'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages (2007),<sup>13</sup> a pour sa part, examiné le profil et le taux des personnes et des familles tentées par l'émigration, considérant que l'émigration est l'un des principaux enjeux affrontés par la société libanaise. L'enquête nationale a donc inclus une enquête menée après la guerre de juillet 2006 et qui a reflété une augmentation à la tendance à l'émigration. En effet, alors que 3,5% étaient tentés d'émigrer avant la guerre de 2006, ce taux est passé à 7,4 % après cette guerre. Le taux avait donc doublé. Cette tendance se rencontrait surtout à Beyrouth (de 7% à 14,6%) suivie de la banlieue Sud de la capitale (de 14,7% avant à 22% après la guerre). Quant à la tendance des familles à quitter le Liban, elle a passé de 7% à 16,4%. Toutefois près du tiers (35,5%) des familles portées à émigrer avaient effectivement entrepris des démarches concrètes pour le faire<sup>14</sup>. Il est permis de croire que ces taux reflétaient plutôt un état d'âme tout à fait compréhensible d'ailleurs, et qui avait gagné l'ensemble des libanais inquiétés par l'ampleur des opérations militaires de la guerre de Juillet 2006- raids aériens touchant tout le Liban, visant des entreprises, des infrastructures, et des populations civiles.

Mais ce qui est frappant dans les données de cette enquête, c'est que le taux des individus qui étaient portés à émigrer a augmenté, toutes catégories confondues, mais la catégorie des ménages à revenus très faibles- moins que 400 000 L.L a montré une augmentation plus sensible que la moyenne,

<sup>12</sup> Communication de Abs au séminaire mentionné plus haut et tenu le 26 Juin 2007

<sup>13</sup> Cette enquête a été effectuée par la Direction générale centrale de la statistique au Liban sur « Les conditions de vie des ménages », Beyrouth, 2008

<sup>14</sup> Idem, page 38, Tableau no 1-10

passant de 3,5% à 9,9% après la guerre . Toutefois, l'augmentation qui a touché la catégorie des ménages à revenus supérieurs ( plus de 2 500 000 L.L) est passé de 9,1 % à 12% <sup>15</sup>

Pour les familles, le taux de celles qui étaient devenues plus portées à émigrer, parmi la catégorie des revenus très faibles (- de 400 000 L.L) a quintuplé, passant de 0,7 % à 3,3%. Ce taux est passé de 3% à 8,7% pour les familles à revenus supérieurs (plus de 2500 000 L.L) <sup>16</sup>

Quant aux caractéristiques des ménages ayant le désir d'émigrer, l'enquête a souligné que la moyenne de l'âge du chef du ménage est inférieure à celle de ceux qui ne souhaitent pas quitter (46 ans contre 5,38 ans).

Les familles portées à quitter sont généralement à plus grande dimension, mais curieusement la moyenne des revenus de ceux qui souhaitent quitter est généralement supérieure à celle des ménages qui ne souhaitent pas le faire. Il apparaît aussi que 29,2 % des chefs des ménages souhaitant émigrer en famille, ont une éducation supérieure à l'enseignement secondaire, contre 13,3% des chefs de ménage où un membre de la famille seulement souhaite émigrer. Enfin, le taux de scolarisation des enfants des familles qui souhaitent émigrer est plus élevé que celui des familles qui ne veulent pas partir.

D'une manière générale, il est clair que ce sont des familles plutôt jeunes, au niveau de vie plutôt moyen ou moyen élevé, ayant plus souvent et plus largement des enfants en âge scolaire, qui sont tentées par l'émigration.

## Quelles explications ?

Ces données assez significatives reflètent surtout la multiplicité des facteurs qui impulsent le mouvement d'émigration des libanais. Dans ce contexte, il est permis de parler d'un faisceau d'explications, dont voici les principaux éléments :

1. L'instabilité chronique au Liban dans le domaine de la sécurité et cela depuis 1975, où- malgré le soi-disant retour à la « normalité » après la réconciliation nationale consacrée par l'Accord de Taëf en 1989- les incidents, troubles et événements tragiques se succèdent jusqu'à aujourd'hui. Le dernier chapitre de troubles est celui des accrochages du camp de Nahr el Bared au Nord du Liban en Juin 2007 et qui avaient été déclenchés par des éléments terroristes qui se sont prévalus d'une organisation islamique radicale. Ces accrochages ont suivi des actes d'agression à l'arme blanche perpétrés contre plusieurs soldats de l'armée libanaise, en situation pacifique ou sans arme.

Le paysage s'assombrit :

Des voitures piégées, des assassinats d'hommes politiques fauchent parmi leurs victimes des civils, des affrontements avec les palestiniens armés, des affrontements entre les différents protagonistes libanais, des guerres et agressions israéliennes. Bref, les secousses ne s'arrêtent pas.

Beaucoup de familles, beaucoup de mères de familles expriment le vif souhait de voir partir leurs enfants au moins, à l'étranger (...) pour qu'ils soient en sécurité (...), disent-elles. Cette peur de l'insécurité pousse ceux qui en ont les moyens, à s'installer à l'étranger, à s'y fixer, afin de protéger leurs familles. On a vu dans le portrait des familles portées à émigrer que les familles à revenus moyens supérieurs étaient plus nombreuses, de même que les familles ayant des enfants en âge scolaire. Ce sont ceux qui en ont les moyens qui sont tentés de quitter, pour la sécurité, pour assurer un avenir stable à leurs enfants, pour satisfaire aussi leurs ambitions sociales et professionnelles. Nous reviendrons sur ce dernier point.

Il ne faut pas oublier que les conditions d'accueil dans les pays de destination influent beaucoup sur le profil des partants et sur leur volume. Nous y reviendrons aussi.

---

<sup>15</sup> Idem, page 39, Tableau no 1-13

<sup>16</sup> Idem, page 39, Tableau no 1-14

## 2. La crise politique chronique et le désenchantement :

Le Liban a témoigné d'une rupture du consensus national en 1975 mais cette situation persiste à ce jour, malgré la ratification et la mise en œuvre d'un accord de consensus national en 1989. Le pays traverse manifestement une crise du système politique et cela se ressent par un malaise politique et social général et des sentiments d'incertitude sur l'avenir.

Entre 1990 et 2005, la présence des troupes syriennes au Liban avait maintenu le pays dans une situation d'exception. Une relative marginalisation des chrétiens a marqué cette période, avec l'exil volontaire ou forcé, la détention, ou encore l'assassinat de leurs principaux dirigeants, la manipulation des lois électorales, l'ingérence outrancière dans le fonctionnement des institutions publiques libanaises, la répression répétée des mouvements de contestation étudiants... Tout cela a créé un climat de désenchantement des chrétiens surtout parmi les jeunes générations et a augmenté leur propension à émigrer. Des études plus exhaustives du phénomène de l'émigration ont toutefois souligné que celle-ci n'a pas touché que les chrétiens, mais l'ensemble du peuple libanais avec la nuance que pour les chrétiens, ce sont les destinations lointaines qui étaient fréquentes et dans ce cas là, il y a plus de probabilité que les émigrés se fixent définitivement à l'étranger.

Même après le retrait militaire- provoqué brutalement par les événements de 2004-2005 au Liban, le climat général demeura celui d'une crise politique chronique, parsemée d'incidents de sécurité. La reproduction de la même élite politique malgré tout ce que le pays avait connu comme transformations tout au long de quatre décennies, achevait d'exaspérer les jeunes libanais, les diplômés de l'enseignement supérieur parmi eux en particulier. Les jeunes libanais étaient en quête de stabilité, de perspectives plus larges de participation. Les événements, les crimes, les pratiques politiques ont abouti au désenchantement et assez souvent au désir d'émigrer.

## 3. L'étroitesse des opportunités économiques : C'est un facteur classique qui augmente généralement la fréquence de l'émigration. Au Liban d'ailleurs, les premières vagues d'émigration des temps modernes- parce qu'il y a évidemment le mythe de l'émigré phénicien qui aurait porté l'alphabet au monde - datent de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et sont liées à la crise économique et à la famine qui avait frappé le Liban à cette époque là. Depuis, guerre et crise économique se sont relayées pour impulser le départ des libanais. Mais les deux dernières décennies ont impulsé l'émigration pour plusieurs raisons relevant en particulier de l'économie :

- Economie de services financiers et de spéculation :

Les orientations économiques de la période d'après guerre ont été marquées par un gonflement du secteur des services au détriment des secteurs de production. La politique économique de l'Etat a favorisé l'affluence des investissements mais en même temps, le taux très élevé des intérêts des bons de Trésor a poussé ce secteur à absorber une part importante de ces investissements, ce qui a par ailleurs grossi rapidement la dette publique et le service de la dette. Les secteurs de la finance, des titres, du foncier ont attiré pour une grande part aussi les capitaux qui affluaient. Une inflation s'ensuivit ainsi qu'une cherté de vie galopante qui ont achevé de courber le dos de larges couches de libanais à revenus limités.

- La crise économique et sociale s'est aggravée, d'année en année, le pouvoir d'achat des libanais a baissé, et le décalage social s'est accentué. Les services publics de l'éducation et de la santé sont demeurés en deçà des besoins de larges couches de la population. Dans le secteur agricole, on a vu monter le mécontentement, les terres agricoles se défricher. Dans l'industrie, les patrons des entreprises économiques étaient aussi mécontents que les travailleurs face à un Etat absent, passif, ou orienté vers d'autres centres d'intérêt.

- L'inadéquation formation-emploi :

L'enseignement général, technique et professionnel et l'enseignement supérieur aussi bien technologique que universitaire sont restés largement isolés par rapport aux besoins ponctuels de l'économie. D'une part, les diplômés ne trouveront pas -dans une large mesure- un emploi qui corresponde à leur formation et une carrière qui satisfasse leurs ambitions et

d'autre part, les entreprises sont souvent en manque de personnels qualifiés, de hauts cadres, de cadres moyens, de techniciens, qu'elles ne trouvent pas sur le marché libanais. Une politique d'adéquation formation-emploi ou formation-besoins de l'économie est quasiment absente au Liban et le chômage des diplômés, leur sous-emploi et/ou leur sous- paiement sont des phénomènes fréquents. A l'échelle nationale, il n'y a pas une étude générale de l'efficacité externe des formations, surtout supérieures, technologiques et techniques. Toutefois, quelques institutions de l'enseignement supérieur ont effectué des recherches sur l'efficacité externe de leurs diplômés, dont l'université Balamand- dont nous avons déjà parlé – et l'Université Saint Joseph (USJ).

A l'USJ, dans « le devenir des diplômés 2000-2004 », enquête réalisée en 2005 et publiée en 2006, Chohig Kasparian se penche sur la question de l'émigration. Elle note d'abord que (...) 16,7% des diplômés ont un emploi à l'étranger, les garçons étant relativement plus nombreux que les filles (...).<sup>17</sup>

Mais ce qui est frappant, c'est le taux de diplômés travaillant à l'étranger par filière<sup>18</sup> où l'on constate que ce sont les ingénieurs, les médecins, les diplômés des sciences exactes qui sont les plus nombreux à travailler à l'étranger. Les ingénieurs viennent en tête avec 55,5% des diplômés en génie<sup>19</sup>, les médecins, pharmaciens et dentistes viennent en second lieu avec 24,6%, les sciences exactes et naturelles avec 16,6%, services techniques et informatiques 14%. On constate que plus de la moitié des ingénieurs, presque le quart des médecins sont des produits à l'exportation...

Parmi les motifs de départ, 59,3% (Hommes et femmes confondus) disent vouloir poursuivre les études, 34% veulent travailler ( 41,7% des hommes et 26,3% des femmes).<sup>20</sup>

53,8 % des diplômés résidant à l'étranger sont en France, 14,5% sont dans les pays arabes, 9,9% sont aux Etats-Unis et 5,5% sont au Canada et 5,5% dans les autres pays européens.<sup>21</sup>

31,3 % déclarent vouloir revenir au Liban contre 18,7% qui sont décidés à rester à l'étranger. Mais 36,3% - au-delà du tiers- ne savent pas ce qu'ils vont faire. On peut croire que leur décision dépendra d'une part des opportunités qui leur sont offertes à l'étranger et d'autre part des conditions favorables ou non à leur retour : stabilité, sécurité, qualité de vie, emploi etc.

Deux chiffres sont remarquables dans les données de cette enquête : D'une part, le taux de ceux qui ont poursuivi ou qui poursuivent des études supérieures à l'étranger et qui est 23,1%.<sup>22</sup> Le motif est généralement celui de chercher une voie de sortie du Liban, à la fois pour étudier et pour trouver des horizons plus calmes et une société plus tranquille et plus clémente.

D'autre part, c'est le taux de diplômés résidant à l'étranger pour fuir le service militaire. Ce taux est de 16,7%<sup>23</sup> des garçons et nous avons là aussi une autre raison d'émigration dont nous parlerons plus loin.

Enfin, le tableau 3-11 de cette enquête (p. 186) indique que sur les 16,7% qui travaillent à l'étranger, il y a 56,4% des ingénieurs, 52,9% des médecins et 44,2% des diplômés de sciences techniques et informatiques, suivis de 19,7% des diplômés de sciences naturelles et exactes,

<sup>17</sup> Kasparian Chohig, «Le devenir des diplômés », Presses de l'Université Saint Joseph, 2005, page 74

<sup>18</sup> Ibid, page 75

<sup>19</sup> Ibid

<sup>20</sup> Ibid, page 140, tableau 1.8

<sup>21</sup> Ibid, page 140, tableau 1.9

<sup>22</sup> Ibid, page 57, tableau 3. Ce chiffre est corroboré par l'auteur qui signale qu'un diplômé sur 5 réside à l'étranger au moment de l'enquête, page 26

<sup>23</sup> Ibid, page 27.

16,1 % des économistes, gestionnaires et spécialistes des finances ou de l'assurance... 19,5% des juristes et politologues.<sup>24</sup>

Cet échantillon montre bien que les diplômés des Universités sont potentiellement un produit à l'exportation. Leur formation est assurée par leurs familles ou par l'Etat mais leur contribution à la vie économique et sociale est investie ailleurs. C'est ce que la directrice générale de la statistique avait remarqué dans un autre passage du présent travail (voir page 7 du présent travail).

L'économiste libanais et directeur du « Centre libanais de recherche et d'études », Kamal Hamdan témoigne dans ce même sens dans un entretien avec l'IRIN (Integrated Regional Information Networks) le 12 Juin 2007, puisqu'il dit (...) nous souffrons d'une fuite des cerveaux extrêmement grave (...) (...) les cerveaux quittent le pays, leur diplôme sous le bras. Ce sont ces jeunes gens là qui seraient devenus cadres moyens ou entrepreneurs. A long terme, leur absence pourrait se solder par une grave pénurie de décideurs et de managers (...)»<sup>25</sup>

- Le service militaire, à la surprise de beaucoup d'observateurs a été pendant les deux dernières décennies et cela jusqu'à sa suppression en 2006, une raison majeure de faire partir les enfants à l'étranger et de les y fixer jusqu'à l'âge de trente ans pour être sûr qu'ils ne seront pas appelés à faire le service militaire. Ce service établi après la réconciliation nationale en 1990, pour une période d'un an et qui concernait les jeunes gens entre 18 et 30 ans était posé par l'Etat comme une politique de récupération des jeunes libanais, autrefois attirés et mobilisés par les différentes milices du pays, de même que comme un moyen de consolider l'unité nationale- toujours fragile, en intégrant les jeunes de différentes communautés, régions, classes et obédiences politiques dans le creuset de l'institution militaire, la seule qui pouvait se présenter comme assez proche de refléter l'unité de la collectivité nationale.
- Mais tel n'était pas la perception des familles, toutes communautés confondues, puisque jusqu'à tout récemment, l'armée libanaise n'avait pas été orientée vers la défense des frontières. Elle n'avait pas été non plus orientée vers la préservation de l'ordre public et de la concorde entre les libanais parce qu'on craignait qu'elle se divise. Ainsi, la résistance à l'occupation fut tour à tour l'initiative des milices chrétiennes et du Hezbollah. De même la large présence des troupes militaires syriennes au Liban entre 1990 et 2005, et leur main forte sur les institutions avaient chiffonné l'image de toutes les institutions publiques.<sup>26</sup> Les familles trouvaient- le plus souvent- tout à fait vain et inutile que leurs fils perdent une année de leur vie au lieu d'avancer dans leurs études ou dans une carrière. Le ralliement au service militaire pouvant faire l'objet d'une dérogation dans le cas où les jeunes gens font des études à l'Université ou qu'ils soient à l'étranger, les jeunes gens choisissaient d'aller à l'étranger et d'y rester le plus longtemps possible. Il est évident que les jeunes gens qui séjournent à l'étranger entre 18 et 30 ans ont le temps de se faire une vie, à la fois professionnelle et privée, et qu'ils seront moins enthousiastes à tout laisser tomber pour revenir dans un pays où peu d'opportunités de travail les attendent, un avenir incertain, un malaise politique chronique et de l'insécurité.
- Mais sans avoir des données statistiques précises, on peut affirmer que la fuite du service militaire a constitué une raison importante du départ et de la résidence à l'étranger entre 18 et 30 ans, de beaucoup de jeunes gens libanais toutes communautés confondues, pendant les deux dernières décennies.

<sup>24</sup> Ces taux sont calculés sur l'échantillon retenu dans l'enquête.

<sup>25</sup> Integrated Regional Information Networks, (IRIN), le 12 Juin, 2007

<sup>26</sup> Sur la libanisation des officiers syriens en charge au Liban et sur la syrianisation de certains responsables libanais, voir Elizabeth Picard, in *Lebanon, a Shattered country*, Holmes and Meier, 2002, pp 191-192 et Frangieh Samir, « Redressing Syrian-Lebanese Relations » (pp 97-116) and Mattar Mohamed "On Corruption", ( pp 173-208), in *Options for Lebanon*, Edited by Nawaf Salam, Published by the Center for Lebanese Studies, Oxford, in association with I.B. Tauris and co., 2004

- La mythification de l'émigration comme pièce maîtresse de l'idéologie d'Etat. Dans les recherches sur l'émigration, il y a généralement une présomption implicite que l'émigration est une perte pour la société. C'est en tout cas l'avis des chercheurs qui se sont penchés sur la question au Liban : Ali Faour, Kamal Hamdan, Eli Yachouui, Issam Noureddine... Mais l'idéologie d'Etat au Liban, reflétée dans les discours des officiels et dans les politiques d'Etat, a tendance à vanter l'émigration comme un « atout du Liban », puisqu'on répète souvent avec fierté que le Liban est un phœnix qui a deux ailes, une aile résidant au Liban et une aile émigrée. On est familier aussi de l'expression : « Le Liban résidant et le Liban émigré. »
- Les jeunes sont encouragés à émigrer par la mythification de « la réussite de l'émigré », image encore tributaire de l'ère de l'exploration de l'Eldorado ou encore de l'exploration de la jungle africaine, il y a presque cent ans, et où il y a eu de grandes fortunes constituées par des libanais. Certains émigrés, revenus partiellement construire des résidences au Liban, affichent un tel faste que les libanais résidents et les jeunes en particulier, en sont éblouis et sont encouragés par l'exemple. ( cf Au Nord comme au Sud du Liban, à Miziara et Jouwaya, la pierre raconte la « success story » des émigrés, May Makarem, l'Orient le jour, Nouvelles du Liban d'Outre mer et « entretien avec un sénateur canadien d'origine libanaise, Pierre de bané : Les libanais ont activement contribué au développement du Canada .. » ).<sup>27</sup>

### **L'ambiguïté des politiques publiques dans le domaine de l'émigration**

On peut constater un décalage entre les politiques publiques du Liban en matière d'émigration et les propos alarmants des chercheurs qui se sont penchés sur le phénomène.

Dans une enquête de « Information International » effectuée en Avril 2007, 30% des libanais en général, soit près 'un libanais sur trois, et 60 % des 18-25 ans souhaitent émigrer. De même, près de 12% des étudiants de premier cycle veulent partir et 15 % des professionnels. On rapporte également les propos de Elie Yachoui, membre du Conseil d'administration du CNRS suivant lequel 50% des diplômés universitaires ont quitté le pays au cours des deux dernières années.<sup>28</sup>

Dans cette enquête effectuée par sondage sur 997 libanais, près de la moitié des maronites ont déclaré qu'ils envisageaient d'émigrer, contre 22% des chiïtes et 26 % des sunnites.

Kamal Hamdan affirme pour sa part que (..) nous n'avons pas été autorisés à mener des recherches sérieuses depuis plus de 16 ans car au Liban ce sujet est tabou : en effet on craint officiellement que la nouvelle composition confessionnelle et religieuse de la population soit révélée. Hamdan a accusé les gouvernements successifs (...) d'ignorer délibérément la nécessité de constituer une banque de données organisée de sorte que nous ne sachions pas qui est parti et qui est revenu (...).

Les gouvernements successifs se sont pourtant penchés sur l'émigration de plusieurs façons.

Le Ministère des émigrés a été créé en 1992 alors que jusque là, les libanais d'Outremer relevaient du Ministère des Affaires étrangères qui coordonnait avec l'Union libanaise culturelle mondiale (ULCM), et qui gérait d'une manière atomistique les dossiers et les requêtes déposées auprès des consulats libanais à l'étranger. La création du Ministère refléta un nouvel intérêt de l'Etat, un intérêt d'ordre stratégique : renforcer les liens avec la diaspora.

Après plusieurs hauts et bas, le Ministère des Emigrés fut supprimé mais la Direction générale des Emigrés fut rattachée au Ministère des Affaires étrangères. Cette DG édite une revue périodique *Al Moghtareb* et y publie des études sur la situation des libanais d'Outremer, sur leurs préoccupations, leurs doléances. Toutefois, l'approche de l'émigration y est toujours apologétique. (...) Le capital du

---

<sup>27</sup> Zeina el Tibi, *Revue du Liban*, no 3925, 29 Novembre-6 Décembre 2003.

<sup>28</sup> IRIN, le 12 Juin 2007 et Information International, Avril 2007.

Liban est constitué par ses fils répartis dans le monde entier (..) (...) Un des facteurs les plus importants de la prospérité du Liban réside dans ses fils répartis aux quatre coins du monde (...) propos tiré de l'éditorial du *Al Moghtareb* de Décembre 2007 ( volume no 10).

En outre, Plusieurs activités ont été entreprises au cours de la dernière décennie où des émigrés étaient invités par le Ministère des Affaires étrangères au Liban, à participer à des séminaires et congrès sur la reconstruction du Liban, sur la sortie de la crise économique. Manifestement, la politique publique en la matière consistait – et consiste encore- à attirer vers le Liban les investissements des émigrés libanais.

Des délégations officielles et officieuses libanaises ont parcouru le monde et ont visité les grands pays de l'émigration libanaise, cherchant l'appui de « lobbies » libanais au Liban dans sa quête de souveraineté, de stabilité et de prospérité. Mais l'on constatait que les libanais à l'extérieur sont plutôt partagés entre émigrés encore attachés au Liban et émigrés détachés du pays. La première catégorie était de surcroît trop souvent divisée suivant les lignes de clivage du Liban lui-même.

Des délégations de responsables politiques communautaires, et parfois de dignitaires religieux se sont fréquemment dirigées vers les pays de l'émigration libanaise pour faire des collectes d'argent...

Enfin, le débat politique libanais a révélé lui aussi un intérêt pour les émigrés, dans le cadre d'une recherche artificielle de rétablir l'équilibre démographique afin de protéger l'équilibre fragile du partage du pouvoir entre les communautés. Plusieurs agendas politiques ont ainsi inclus le droit de vote des émigrés. Cette demande sera toutefois principalement chrétienne, les conclusions des diverses sources concordant sur le fait que l'émigration chrétienne est de loin la plus consistante et la plus fréquemment définitive. Dans le projet de loi électorale soumis en Décembre 2008 au gouvernement par la Commission nationale désignée à cet effet, le vote des émigrés a été inclus dans les propositions. Mais il a été reporté aux prochaines élections parce que les autorités libanaises concernées- Ministère de l'Intérieur et Ministère des Affaires étrangères- ont déclaré ne pas avoir des listes exhaustives et précises des libanais émigrés qui sauraient exercer le droit de vote. Encore faut-il souligner que ce droit ne pouvait être attribué qu'aux libanais ayant conservé ou acquis le passeport libanais.

Il ne pouvait donc concerner que les libanais de la dernière vague d'émigration. Ceux des vagues précédentes n'avaient pas souvent fait acquérir ce passeport à leurs enfants nés à l'étranger.

L'Etat libanais s'intéresse aux libanais émigrés, mais surtout à leur force économique à leur capacité d'influence, à leurs effectifs de retour dans le balancier local communautaire. Mais l'Etat ne semble pas avoir de politique publique qui se penche sur la question de l'émigration en amont, c'est-à-dire qui examine les raisons - multiples raisons comme on l'a vu- qui poussent les jeunes, les jeunes diplômés à émigrer et qui chercherait par des mesures d'appui, d'incitation à rester, de facilitation, à les en dissuader.

## **L'émigration des cerveaux est-elle une grâce ou un drame ?**

La perception du phénomène de l'émigration libanaise est très contrastée. D'une part, il y a ceux qui la vantent et la mythifient :

(...) La vague d'émigration que connaît actuellement le Liban n'est pas trop inquiétante, quoiqu'elle soit souvent liée à la crise économique ou au malaise politique (...) (...) Dignes héritiers des navigateurs phéniciens, qui ont conquis les mers et parcouru les terres, les libanais ne peuvent pas se contenter de leur étroit destin (...) déclarait un diplomate libanais à une journaliste de l'Orient le jour en 2003.

Mais il y a d'autre part ceux qui la déplorent :

(...) C'est une véritable hémorragie qui menace l'entité nationale et cache une tragédie humaine, réplique un intellectuel dans la table ronde sur l'émigration des cerveaux ( *Al Moghtareb* 2007, vol 10 , page 18). C'est une question de posture et d'échelle.

En réalité, il ne semble pas que l'émigration des cerveaux ait créé de véritables inquiétudes à l'échelle nationale, parce que les autorités cherchent à tirer bénéfice. Quant au plan individuel, les paroles de Hadi Sabaa, journaliste libanais de 27 ans et pessimiste nous semblent assez significatives :

(...) Ca m'est égal qu'ils résolvent la situation aujourd'hui ou plus tard, s'ils la résolvent un jour (..) (..) A quoi peut me servir une réforme économique si, en allant chercher du pain, je suis emporté par l'explosion d'une voiture piégée ?<sup>29</sup> (..)

Les raisons les plus importantes de l'émigration des jeunes diplômés nous semblent être le malaise politique et la sécurité. Pourquoi les diplômés plus fréquemment que les autres catégories ? Pourquoi les jeunes plus fréquemment que les moins jeunes ? Parce que telles sont les conditions d'accueil dans les pays de destination de l'émigration des cerveaux.

L'étude de l'émigration hautement qualifiée, qu'on appelle émigration des cerveaux au Liban ne peut être exhaustive sans toucher à la fois aux motifs de départ en amont et aux conditions offertes par les pays de destination en aval. Etre jeune, avoir des diplômés, connaître plusieurs langues, avoir une capacité d'adaptation à des situations nouvelles et à des contextes multiculturels, est un portrait qui semble bien accueilli dans les pays du Nord.

Nous devrions nous tourner dans notre recherche vers les conditions d'accueil dans différents pays de destination parce que l'émigration durable dépend des politiques d'accueil et des conditions concrètes d'accueil. L'émigration durable devrait aussi être distinguée de la mobilité professionnelle fréquente dans certains secteurs. De même, il faudrait se pencher sur un phénomène qui devient remarquable au Liban ces quelques dernières années et qui touche au retour au Liban de nombreux libanais et de jeunes libanais de deuxième génération.

---

<sup>29</sup> IRIN 2007 op. cit.



## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

*Courbage*, Youssef et *Fargues*, Philippe, *La situation démographique au Liban*, L'Université libanaise, Beyrouth, 1973, Tome 1

Labaki Boutros et Abou Rjeily Khalil, *Bilan des guerres au Liban 1975-1990*, L'Harmattan, Paris 1993.

Nawaf Salam, Ed, *Options for Lebanon*, the Center for Lebanese studies, Oxford, in association with I.B. Tauris and co., 2004

Picard Elizabeth, *Lebanon, a Shattered Country*, Holmes and Meier, 2002, publishers, pp 191-192.

### **Revues et Bulletins**

*IRIN*, 12 Juin 2007 et Information International Avril 2007

*AL Moghtareb*, no 7/2006 et no 10/2001, Ministère des Affaires Etrangères (en arabe)

*Revue du Liban*, no 3925, 29 Novembre-6 Décembre 2003.

### **Enquêtes**

Kasparian Choghig, « Le devenir des diplômés de l'USJ » , Presses de l'Université saint Joseph, 2005

« Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages » , Direction générale centrale de la statistique, Beyrouth, 2008.